

CONDITIONS DE PARTICIPATION

À LA 25e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'OIDP 2026

CRACOVIE, POLOGNE

1. La participation à la 25e Conférence Internationale de l'OIDP, qui se tiendra du 21 au 23 septembre 2026 au Centre de Congrès ICE Kraków (Pologne), ci-après dénommée la « Conférence » ou l'« Événement », est possible exclusivement en format présentiel.
2. L'inscription des Participants s'effectue uniquement via le formulaire dédié disponible sur le site officiel de l'Événement (<https://oidp2026.krakow.pl/>).
3. L'Organisateur précise que la soumission du formulaire d'inscription ne garantit ni la participation à la Conférence ni la réception d'une invitation. La décision concernant la qualification des Participants relève exclusivement de l'Organisateur et se fonde sur l'ordre de réception des candidatures.
4. Le droit d'accéder à la Conférence est accordé uniquement aux personnes ayant reçu une invitation personnalisée envoyée par courrier électronique par l'Organisateur, émise sur la base du formulaire d'inscription susmentionné.
5. Les Participants sont tenus de respecter la législation en vigueur en Pologne, les règlements internes du Centre de Congrès ICE Kraków – y compris les règles de sécurité – ainsi que les présentes Conditions de Participation.
6. Les Participants assument eux-mêmes les frais liés à leur voyage et à leur hébergement.
7. La participation à la Conférence est gratuite.
8. En cas de désistement, les Participants sont tenus d'en informer l'Organisateur de la Conférence en envoyant un courriel à : OIDP2026@um.krakow.pl
9. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier l'identité des Participants avant de leur permettre d'accéder à la Conférence, notamment en demandant un document d'identité. Le refus de confirmer son identité peut entraîner le refus d'accès au lieu de la Conférence.
10. Les Participants peuvent prendre part à la Conférence en tant que :
 - a. « *Chair* » – personne participant activement à la Conférence, notamment en modérant au moins une session, un panel, un atelier ou une présentation de projet;
 - b. « *Speaker* » – personne participant activement à la Conférence, notamment en intervenant dans au moins une session, un panel, un atelier ou une présentation de projet;
 - c. « *Participant* » – personne assistant à la Conférence sans rôle de présentation.
11. Les Participants doivent respecter la dignité et les droits de toute personne, indépendamment de son origine, sa race, son genre, son âge, ses convictions, sa position ou toute autre caractéristique personnelle. Cela s'applique tant aux interactions durant les sessions de la Conférence qu'à toutes les autres activités liées à l'Événement. Tout comportement susceptible de porter atteinte à la dignité d'autrui est strictement interdit.
12. Toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de violence est strictement interdite. Sont prohibés tous actes pouvant être considérés comme du harcèlement, de

l'intimidation, de la discrimination, de l'atteinte à l'intégrité ou des manifestations de violence physique ou psychologique. Toute personne victime ou témoin d'un tel comportement doit en informer immédiatement l'Organisateur.

13. Les Participants s'engagent à respecter la diversité des points de vue et à participer à un dialogue ouvert. Les interventions doivent refléter le respect des libertés fondamentales et des droits humains. Les Participants doivent éviter toute action susceptible de restreindre la liberté d'expression d'autrui, et tous les débats doivent se dérouler avec équité, compréhension et respect mutuel. La limitation du temps de parole d'un participant ne peut être effectuée que par le Chair et uniquement de manière non discriminatoire.
14. L'Organisateur n'est pas responsable des effets personnels des Participants, y compris des objets laissés au vestiaire, ni des dommages résultant de cas de force majeure, de défaillances techniques ou d'autres événements indépendants de sa volonté.
15. Les Participants doivent suivre les instructions du personnel de sécurité, du personnel du Centre ICE Kraków ainsi que toutes les annonces relatives à la sécurité, y compris les procédures d'évacuation.
16. Il est interdit d'introduire dans l'enceinte de la Conférence des objets dangereux, notamment des armes, explosifs, substances inflammables ou tout autre objet pouvant constituer une menace pour la sécurité des Participants.
17. La consommation d'alcool et l'usage de substances psychoactives sont interdits dans l'enceinte de la Conférence. Les personnes sous leur influence peuvent se voir refuser l'accès ou être exclues de l'Événement.
18. En cas de violation de l'une des dispositions des présentes Conditions ou de tout comportement que l'Organisateur jugerait susceptible de menacer la sécurité, l'ordre ou le bon déroulement de la Conférence, l'Organisateur se réserve le droit de prendre des mesures immédiates, y compris l'exclusion du Participant et la notification de l'incident aux autorités compétentes.
19. Les Participants sont encouragés à partager leurs connaissances, idées et bonnes pratiques. Le contenu publié ou présenté demeure la propriété de ses auteurs ; toute diffusion ultérieure nécessite donc leur consentement.
20. Pendant la Conférence, des photographies de groupe ou des images montrant les Participants comme éléments d'une scène plus large peuvent être prises. Conformément à l'article 81(2)(2) de la loi polonaise du 4 février 1994 sur le droit d'auteur et les droits voisins (Journal des Lois 2025, position 24), la diffusion de l'image d'une personne apparaissant uniquement comme un détail d'un ensemble plus vaste – tel qu'un rassemblement, un paysage ou un événement public – ne requiert pas son consentement. Ces matériaux peuvent être utilisés par l'Organisateur à des fins de documentation, d'information et de promotion liées à la Conférence.
21. Pour les questions non régies par les présentes Conditions, les dispositions du droit applicable en République de Pologne s'appliquent. L'Organisateur se réserve le droit de modifier les présentes Conditions, ces modifications entrant en vigueur dès leur publication sur le site de la Conférence.